

I - D'un voyage à un projet de parrainage d'enfants à Madagascar

Au cours de l'été 2011, nous avons projeté ma fille et moi de partir en voyage à l'étranger. Après m'avoir proposé plusieurs destinations, nous sommes tombées d'accord pour un voyage à Madagascar. Nous devons effectuer tout un périple d'Antananarivo à Ambalavo en revenant par Manakara. Le périple a duré 10 jours puis nous sommes rentrées chez les sœurs malgaches de l'Immaculée Conception qui nous avaient accueillies à notre arrivée. Un autre périple était prévu à l'île Ste Marie mais nous avons annulé car il nous paraissait tout à fait indécent de dépenser 700 € de billet d'avion alors que notre premier voyage nous avait fait toucher de près la misère de la population. Il nous paraissait plus judicieux de passer un peu de temps au contact des sœurs pour connaître la vie de ce pays et l'action humanitaire des communautés.



Avec sœur Olga, nous sommes allées à Antsirabe, à Miarinarivo, à Ijely et nous avons compris.....Alors qu'en France nous sommes envahis par des tonnes de nourritures, d'objets de toutes sortes souvent inutiles, dans ce pays les gens doivent lutter chaque jour pour se nourrir et se soigner et leur plus grand désir est de scolariser leurs enfants afin qu'ils ne vivent pas dans la même situation qu'eux.

Alors nous avons demandé à sœur Olga :

- « **Que peut-on faire ?** »
- « **Si les enfants les plus pauvres pouvaient être parrainés ce serait bien** », me dit-elle.

Je lui ai alors dit que j'allais essayer de mettre en place des parrainages. Je suis rentrée dans les Deux Sèvres avec ce projet en tête et je suis allée voir sœur Bernadette Sabiron, que je connaissais pour lui dire que si les sœurs de l'Immaculée de Niort voulaient m'aider, j'étais prête à construire ce projet.

C'est ce qui s'est fait avec l'aide de sœur Marie-Jeanette, une sœur malgache qui était sur Niort à ce moment-là. Le projet s'est concrétisé et nous avons eu bientôt 10 parrainages, il ne restait plus qu'à créer une association avec quelques parrains volontaires.

Une première assemblée générale a lieu fin 2013 et notre Association a vu le jour.

II - Quel est notre objectif ?

Notre Association de parrainage : **Parrainage zaza malagasy (parrainage d'enfants malgaches)** « La craie de l'espoir » a pour but, par le parrainage, de scolariser les enfants les plus pauvres avec ce qui est nécessaire pour leur scolarité, de leur apporter un repas par jour et les frais médicaux dont ils pourraient avoir besoin. Il s'agit pour la plupart d'enfants n'ayant plus qu'un parent, la maman le plus souvent, d'enfants orphelins recueillis par leur famille déjà en situation de pauvreté, d'enfants dont un des parents est malade, accidenté ou en prison ou des enfants de familles extrêmement pauvres.

Pour apporter tout cela à un enfant à Madagascar, il suffit de pouvoir disposer de 20 € par mois, le montant du parrainage.

Nous avons inclus également dans le montant du parrainage une somme de 10 % permettant de participer à **des projets plus globaux**, aide à la construction d'infrastructures (cantine de SOAVINANDRINA, agrandissement de la Maison Familiale), aide à des projets concernant les enfants (aide à la scolarisation des enfants en milieu ordinaire après le rattrapage scolaire à Tana) ou secours (aides ponctuelles pour éviter la fermeture des cantines, pour les familles dans la misère suite au Covid). Cette partie projet est très importante pour nous car nous savons qu'en dehors des enfants parrainés, d'autres enfants ont des besoins et les infrastructures sont ce qui construit l'avenir de tous les enfants. Nous ne souhaitons pas que les enfants parrainés soient des enfants privilégiés même s'ils le sont déjà un peu avec le parrainage.

Nous souhaitons que le parrainage se fasse dans le respect des familles, respect des idéologies et coutumes de la famille et respect de la place des parents. Notre but est de permettre aux enfants d'accéder à l'éducation, car lorsqu'on éduque un enfant c'est un plus pour lui, pour son avenir mais aussi pour sa famille qui bénéficiera de l'aide de cet enfant et pour l'avenir de son pays. Le savoir permet de résoudre de nombreux problèmes.

Nous avons actuellement 92 enfants parrainés dans 8 lieux de parrainages. Dans chaque lieu, une sœur de la congrégation des Ursulines de Jésus nous fait part de situations d'enfants à parrainer et suit ces enfants pendant tout le parrainage. Nous parrainons les enfants jusqu'à ce qu'ils aient le baccalauréat ou un diplôme de formation professionnelle. L'arrêt de la scolarité interrompt le parrainage mais l'Association finance ceux qui veulent reprendre des études par la suite. Il est important pour nous que chaque enfant bénéficie d'une sécurité, les enfants peuvent faire des crises d'adolescence comme chez nous, où se trouver dans des situations familiales si compliquées qu'ils sont parfois obligés d'arrêter leurs études.

Les cinq piliers de notre Association sont :

- l'action directe et concrète en faveur des enfants.
- le respect des valeurs de chaque famille sans distinction de religion et de culture.
- l'engagement dans la durée auprès de l'enfant et sa famille.
- la transparence dans la gestion du budget et la définition des projets.
- la proximité : un lien direct entre le parrain, son filleul et les acteurs locaux.

Nous espérons pouvoir poursuivre ce projet qui nous tient à cœur parce que l'éducation des enfants est un droit en soi, et que ce droit ne peut être exercé dans beaucoup de pays que par une main tendue.

Annie Arsicaud, décembre 2021